



PUBLICATIONS  
DE LA  
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

—  
NOUVELLE SÉRIE  
—

REVUE  
DU  
SEIZIÈME SIÈCLE

—  
TOME XVI — 1929  
—



PARIS  
ÉDOUARD CHAMPION

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

5, QUAI MALAQUAIS  
Téléph. : Fleurus 47-98

1929



## UN DISCIPLE DE CLÉMENT MAROT

# BERTRAND DE LA BORDERIE

Ce n'est que depuis peu d'années qu'on a définitivement établi quelques faits se rapportant à Bertrand de la Borderie, disciple et ami de Clément Marot et, par conséquent, détruit un certain nombre d'erreurs et de confusions concernant sa vie et son œuvre. M. Gohin<sup>1</sup>, le premier, a montré le rôle important qu'a tenu La Borderie dans la querelle des amies qui a ému si fort la cour de François I<sup>er</sup> et dont on trouve trace dans toute la littérature de l'époque. M. Bourrilly<sup>2</sup>, de son côté, s'est livré le premier à l'étude de sa mission diplomatique en 1537, portant surtout ses recherches sur le *Discours du voyage à Constantinople*. En ces dernières années, quelques auteurs de monographies et d'études sur l'histoire littéraire du règne de François I<sup>er</sup> ont aussi parlé de La Borderie et exprimé leur jugement sur son œuvre. Avant eux, tous les bibliographes et auteurs de bibliographies<sup>3</sup> s'étaient con-

1. F. Gohin, *Œuvres poétiques d'Antoine Héroët*. Paris, 1909 (*Société des textes français modernes*), p. xxiv. M. A. Tilley, cependant, semble avoir été le premier à suggérer le classement des documents de la querelle, mais sans trop y insister. Voir A. Tilley, *The Literature of the French Renaissance*. Cambridge, 1904, I, 86-87. Voir aussi *Modern Language Review*, IX, 543, où M. Tilley accepte la chronologie de M. Gohin.

2. *Revue des Études rabelaisiennes*, IX (1911), 183-220.

3. Voir, par exemple, *Catalogue des livres composant la bibliothèque poétique de Viollet-le-Duc*. Paris, 1843, I, 165, n° 1537; *Annales poétiques*. Paris, 1778, III, 121; Ed. Frère, *Manuel de la bibliographie normande*. Rouen, 1858, I, 130; Michaud, *Bibliographie universelle*, V, 67; Hoefel, *Nouvelle bibliographie générale*. Paris, 1862, VI, 687; Goujet, *Bibliothèque française*, XI, 148, 156; F. Godefroy, *Histoire de la littérature française*. Paris, 1878, 450; N. Oursel,

tentés de reproduire les quelques lignes consacrées à La Borderie par La Croix du Maine dans sa *Bibliothèque française*<sup>1</sup>.

Notre intention n'est pas de faire ici une étude complète de l'œuvre de La Borderie. Ses principaux poèmes, bien connus des spécialistes de la littérature du xvi<sup>e</sup> siècle, ont été diversement étudiés et commentés. Nous nous proposons simplement d'ajouter au résumé de sa vie de courtisan et de poète, qui n'a jamais été jusqu'ici considérée dans son ensemble, quelques faits nouveaux que nous avons été assez heureux de découvrir. Nous étudierons La Borderie dans un rôle inconnu, semble-t-il, de ceux qui n'ont traité qu'une partie de son œuvre littéraire. Nous ferons connaître sa traduction de l'italien, en vers français, d'une nouvelle fameuse du *Décameron* de Jean Boccace, célèbre partout en Europe pendant la période du xvi<sup>e</sup> siècle et même celle qui suivit immédiatement.

## I

### LA BORDERIE, COURTISAN ET POÈTE.

Jusqu'à la publication des actes de François I<sup>er</sup><sup>2</sup>, on a ignoré le nom complet de La Borderie. Depuis La Croix du Maine, du Verdier, Colletet et Goujet, jusqu'à une date récente, on l'a appelé sieur de la Borderie ou de Borderie, ou simplement Borderie. Tous ses commentateurs ont été frappés du peu de faits qu'on possède sur lui et qui semble être la raison pour laquelle on l'a souvent pris pour d'autres personnages portant le même nom, ou un nom dont la ressemblance avec le sien prêtait à confusion.

*Nouvelle biographie normande*. Paris, 1886, II, 6-7; *Grande Encyclopédie*, VII, 394, etc., etc.

1. *Les Bibliothèques françaises de la Croix du Maine et du Verdier*. Paris, 1777, 94.

2. *Catalogue des actes de François I<sup>er</sup>*. Paris, 1887-1908, VIII, n<sup>os</sup> 30335, 30849, 31621.



D'autres<sup>1</sup> l'ont pris pour Paul Angier, Carentanois, qui a entrepris la défense de La Borderie contre Charles Fontaine dans la querelle des amies.

Bertrand de la Borderie nous a laissé très peu de renseignements sur sa vie, exception faite pour la brève période de sa mission en Orient racontée dans le *Discours du voyage à Constantinople*. De sa naissance, de sa famille comme de ses amis, nous savons peu de chose. Une partie de son œuvre a sûrement été perdue et une autre est restée inédite jusqu'à nos jours. Dans les éditions de ses poésies au xvi<sup>e</sup> siècle, nous ne trouvons ni préfaces explicatives, ni quatrains, dizains et rondeaux traditionnels, ni épîtres d'amis et d'admirateurs qui ont été des sources précieuses de renseignements sur d'autres auteurs de la Renaissance. Le cabinet des titres de la Bibliothèque nationale qui conserve tant de documents de famille intéressant certains contemporains<sup>2</sup> de La Borderie, ne nous apporte rien en ce qui le concerne. On y trouve les dossiers<sup>3</sup> de plusieurs Borderie des xv<sup>e</sup>, xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, mais les moyens nous manquent pour nous permettre d'établir à coup sûr des rapports entre eux et Bertrand de la Borderie. Était-il parent de Jean de la Borderie « lequel a esté receveur de tailles et aides ou pais d'Auvergne et maistre de la chambre aux deniers de Monseigneur le daulphin<sup>4</sup> », qui mourut le 27 avril 1452 et qui remplit pendant des années, sous Charles VII, les fonctions ci-dessus mentionnées? Nous ne pouvons certifier cette parenté. Pourtant, l'origine auvergnate de la famille de La

rie. Bordeaux, 1620. Il s'agit évidemment d'un autre La Borderie et en ce qui le concerne, voir Viollet-le-Duc, *op. cit.*, I, 395; *Bulletin de l'Alliance des Arts*, II, 318.

1. Brunet, *Manuel du libraire*, III, 717; F. Gohin, *op. cit.*, XXXV, note 2.

2. Voir, par exemple, pour un autre disciple de Clément Marot, Victor Brodeau, l'article de M. Jourda, *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1921, 30 et suiv.

3. *Pièces originales*, 418, 462, 1613: *Dossiers bleus*, 112.

4. *Pièces originales*, 418, n° 9354.

Borderie n'est pas à rejeter. Lui-même, dans le *Discours du voyage à Constantinople*, se dit proche parent du premier ambassadeur ordinaire de France près la Sublime Porte. Bien qu'il ne le nomme pas explicitement<sup>1</sup>, il doit s'agir certainement de Jean de la Forest qui mourut le 9 septembre 1537, pendant qu'il accompagnait les armées du sultan Soliman, juste avant l'arrivée de La Borderie sur les bords de l'Adriatique, lors de sa mission diplomatique :

Mais ce pendant que va elle (Mort) inventer :  
 Voyant des miens en ce monde rester  
 Un seul amy, un mien prochain parent,  
 Qui de longtemps par service apparent,  
 Avoit acquis honneur, bruit et estime  
 Envers son prince et pays legitime,  
 Et promectoit par merites anciens  
 Une esperance heureuse à tous les siens,  
 Elle le vous attire pas à pas  
 En l'Albanie, ou mort ne dormoit pas,  
 Laquelle, estant de frapper tres experte,  
 Fait de sa vie, à France et à moy perte.

Aujourd'hui, mieux renseignés sur Jean de la Forest, nous savons qu'il était originaire de l'Auvergne. Il alla en Italie dans sa jeunesse pour étudier les classiques à Rome, à Florence et à Venise. Il connaissait le grec ancien et moderne aussi bien que l'italien. Lascaris le recommanda à Guillaume Budé qui l'aida à se faire nommer membre de la maison du chancelier Duprat dont il devint le secrétaire. C'est à l'estime de ce dernier et à sa réputation de polyglotte qu'il dut d'être nommé notaire et secrétaire du roi et, plus tard, ambassadeur à la Sublime Porte<sup>2</sup>. Comme « prochain parent et seul ami » de La Borderie, il

1. Voir *Catalogue des actes*, VIII, 30849, où se trouve le nom de Jean de la Forest.

2. Voir V.-L. Bourrilly, *l'Ambassade de la Forest et de Marillac à Constantinople (1535-1538)*, *Revue historique*, 1901, 297-328; Fleury Vindry, *les Ambassadeurs français permanents au XVI<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1903, 32.





En d'autres passages<sup>1</sup> du *Discours*, La Borderie semble dire qu'il est resté seul et orphelin en bas âge :

Car des le temps de ma ieunesse tendre,  
 Elle (Fortune) souloit à me nuire pretendre,  
 Et pour plustost à ses fins arriver,  
 Avoit brassé mes ieunes ans priver  
 Du ferme espoir, que moy foible avois mis  
 Aus eslevez miens parens, et amys,  
 Faisant leur vie en guerre terminée  
 Et mon attente avec eulx ruinée.

Ces références assez vagues sont les seules que nous ayons sur sa vie avant 1530, date où un acte<sup>2</sup> de François I<sup>er</sup> lui attribue une somme de trente écus « en la manière accoutumée, à l'occasion de sa mise hors de page ». Une telle nomination nous fait supposer qu'il était d'une famille noble. Nous pensons qu'il commença à fréquenter la cour avant 1531, alors que Clément Marot y occupait déjà la charge de valet de chambre dans laquelle il succéda à son père, mort en 1528. Son admission à la cour, les différentes charges qu'il y occupa et les deux missions diplomatiques connues que François I<sup>er</sup> lui confia, prouvent que La Borderie reçut une éducation soignée. Ses poésies sont pleines d'allusions classiques et mythologiques, mais nous n'affirmons pas qu'il ait eu une connaissance approfondie des auteurs grecs et latins dont il parle et qu'il semble parfois imiter. Rappelons que Clément Marot lui-même n'avait qu'une culture classique superficielle et ne connaissait que peu le latin et pas du tout le grec. Néanmoins, on trouve dans les poésies de La Borderie une trace évidente des influences classiques de l'époque. Le poème du *Discours du voyage à Constantinople* dénote une érudition considérable. La Borderie y nomme tous les pays traversés, les lieux visités, en leur donnant la plupart du temps leurs anciens noms. Le poème est rempli

1. Voir aussi le passage cité à la page 224.

2. *Catalogue des actes*, VII, 647, n° 27975. Cet acte est de 1530 ou 1531.

de dissertations et de récits historiques qui montrent l'intérêt particulier qu'il prenait aux ruines et aux monuments de l'antiquité.

Nous parlerons dans la seconde partie de cet article de son excellente traduction en vers d'une nouvelle du *Décameron*, prouvant qu'il connaissait parfaitement l'italien. Nous est-il permis de supposer qu'il a dû aller dans sa jeunesse visiter l'Italie et y étudier, comme son parent Jean de la Forest et comme tant d'autres de ses compatriotes sous le règne de François I<sup>er</sup>, alors qu'un séjour dans les grandes villes d'Italie était considéré comme nécessaire à la culture des gens bien nés ainsi qu'aux poètes, aux érudits, aux artistes et à ceux qui se destinaient à la carrière diplomatique?

Entre 1531 et 1537, date de son départ en mission à Constantinople, nous n'avons rien de précis sur lui. Pourtant, on peut penser qu'entre ces deux dates il a pris part à quelques campagnes avec les armées de François I<sup>er</sup>, car un passage du *Discours* semble indiquer qu'il a connu la dure vie des camps pendant les guerres de Flandre et du Piémont. Si nos conjectures sur son âge sont justes, il était trop jeune pour assister au désastre de Pavie en 1525. Dans le passage du *Discours* que nous citons ici, il se plaint d'avoir échappé aux dangers de la guerre pour risquer la mort dans un naufrage, lors d'une tempête :

Hà, dy ie lors, que le monde passible  
 Est remply d'heur, en qui les destinees  
 Ont pour l'honneur ses fins determinees!  
 O, bienheureux qui perdirent la vie  
 Devant les yeulx de leur prince à Pavie  
 Dont le clair bruict iamais ne perira  
 Tant que le nom de François florira,  
 Et la memoire en sera plus heureuse  
 Qu'oncques ne fut leur peine douloureuse.  
 Que n'ont les Dieux plus tost à moy permis  
 D'estre desfait par Flamans ennemis  
 Ou Piedmontois? à l'heure honnestement  
 L'ame eust peu prendre hors du corps partement.





et ses remarques sur la vie en Orient sont très intéressantes.

Les premiers vers du poème expriment ses regrets très vifs de quitter le roi, ses enfants, la cour :

Laissant la France à nulle aultre seconde,  
La plus fertile et fameuse du monde,  
Laissant le Roy, mon seigneur et mon prince,  
Pour son service en estrange province,  
Perdant de vue et messieurs ses enfans  
Et de sa court les honneurs triomphans...

Si nous comparons les derniers vers de ce passage avec un autre passage du poème, nous pouvons en déduire que La Borderie était déjà à la cour avant d'être chargé de la mission qu'il nomme « nouvelle charge et nouveau pensément » et qu'il ne semblait pas considérer comme un « advancement ».

Affin du tout m'en frustrer et chasser,  
Elle (Fortune) me va à la court pourchasser  
(Soubz ombre d'estre un mien advancement)  
Nouvelle charge, et nouveau pensément,  
Me contraignant laisser maistre, et amye,  
Pour me soubmettre au danger de ma vie.

En d'autres passages du poème, on peut constater que La Borderie était foncièrement pieux, comme son maître Clément Marot. Ses sentiments religieux se manifestent au moment où il manque de trouver la mort dans un naufrage sur le vaisseau qui le transporte :

Combien qu'alors, ie n'avois, à vray dire,  
Aucun désir de chanter, ne de rire ;  
De peur aussi ne fus tant surmonté  
Que tousiours n'eusse espoir en la bonté  
Du grand patron, qui en plus fort orage  
A tous les siens preservez de naufrage.  
Lors envers luy i'adressay mes prieres,  
Sans m'effrayer du bruict qui ne sert gueres,  
Disant, Seigneur, ton bon plaisir soit fait  
Sur moy ton serf, de peché tresinfect.

Si à ce corps est venue son heure,  
 Veuilles au moins que l'âme point ne meure  
 Et qu'il te plaise, o mon Dieu debonnaire,  
 Me pardonner mon offense ordinaire.  
 Semblables motz où ma fiance touche,  
 Le proferois plus de cueur que de bouche.

M. Bourrilly a signalé que, dans sa description de la tempête qui surprit la flotte au large de Patras, La Borderie tout en imitant l'*Énéide* (I, 5, 34-56), emploie un riche vocabulaire nautique qui fait songer à la tempête qui troubla le *navigaige* de Pantagruel (livre IV, chap. XVIII à XXI). Ce fait lui a semblé tellement original qu'il a réimprimé cette scène du discours *in-extenso*.

Évidemment, M. Bourrilly ne connaissait pas le poème inédit de Claude Chappuys, l'*Epistre d'une navigation*, écrit en 1534, où l'emploi de ces mêmes termes nautiques dans les épisodes des tempêtes le distingue de tous les récits analogues qui l'ont précédé. Ce poème raconte le voyage en mer de cardinaux français partant de Marseille pour Rome en 1534, pour élire le pape successeur de Clément VII. La similitude entre le discours de La Borderie et l'*Epistre* de Chappuys est encore plus frappante que M. Roche ne le fait ressortir dans son livre récent sur Chappuys<sup>1</sup>, surtout dans l'emploi des termes nautiques. Aussi voulons-nous citer un de ces passages de l'*Epistre* (d'après le ms. de la Bibl. nat., nouv. acq. fr. 477). L'au-

1. *Claude Chappuys, poète de la cour de François I<sup>er</sup>*. Paris, « Les Belles-Lettres », 1929. La similitude entre les deux œuvres est si apparente que M. Macon, conservateur des collections de Chantilly, a cru que La Borderie était l'auteur de l'*Epistre*. Nous en étions également convaincu et avions préparé l'édition de ce poème, d'après les mss. de la Bibliothèque nationale et de Chantilly, qui devait faire partie de cet article. Depuis, M. Roche a découvert un troisième ms. (Soissons, 188) dans lequel ce poème est attribué à Chappuys. D'autre part, une documentation précise lui a permis de soutenir le bien-fondé de cette attribution. Il aurait trouvé dans les mss., Bibl. nat., fonds français 17329 (f. 80) et Clairambault 825 (f. 114) des notices officielles sur l'expédition précisant que la flotte est partie de Marseille. L'*Epistre d'une navigation* de Chappuys mérite d'être publiée pour son intérêt historique et littéraire.







des Périers et sa réponse<sup>1</sup> au *Coup d'Essay*<sup>2</sup> de Sagon en 1536 alors que Marot se trouvait en exil à Ferrare. A l'appel de des Périers un partisan de Marot répondit, poète d'une érudition considérable qui semble avoir dissimulé sa véritable identité sous le pseudonyme de Glotelet. Son poème pour la défense de Marot<sup>3</sup> fut probablement écrit peu après le retour de celui-ci à Paris, au début de 1537. Il n'y a pas lieu d'attribuer ce poème à La Borderie pas plus qu'aux autres disciples de Marot : Papillon, Victor Brodeau ou Claude Collet. Il nous semble préférable de le ranger parmi les nombreux pamphlets anonymes parus pendant la querelle.

Le retour de Marot à Paris en 1537 fut suivi de son *Valet de Marot contre Sagon* dans lequel il se montra capable de se défendre sans l'aide de ses disciples, malgré l'appel qu'il leur y adressait. Parmi ceux-ci, il cite tout d'abord La Borderie appelé par lui son « mignon », puis Charles Fontaine, Lyon Jamet, Almaque Papillon, Bonaventure des Périers et Victor Brodeau. Le passage dont nous donnons le commencement a souvent été cité :

Venez, ses disciples gentilz  
 Combatre ceste lourderie,  
 Venez, son mignon Borderie,  
 Grand espoir des Muses haultaines<sup>4</sup>.

Sagon<sup>5</sup> répondit à l'appel de Marot à ses disciples en mettant en doute leur loyauté et en s'étonnant qu'ils n'embrassassent pas sa cause, mais le ton du poème est plutôt ironique et léger et l'on a le sentiment que La Borderie et

1. Un poème : *Pour Marot absent contre Sagon*.

2. *Le Coup d'essay de François de Sagon, secrétaire de l'abbé de Saint-Evroul, contenant la réponse à deux épîtres de Clément Marot retiré à Ferrare*.

3. *Apologie de maistre Nicole Glotelet de Victry-en-Partoys, pour Clément Marot, contre le Coup d'essay faict par ung Cerite ou Mathelineux nommé Sagon*.

4. Marot, *Œuvres*, éd. Jannet, I, 244.

5. *Deffense de Sagon contre Clément Marot*.

les autres disciples de Marot ne le prendront pas au sérieux.

Le rôle joué par La Borderie dans cette dispute, si toutefois il y prit une part active, est obscur, mais il semble que son amitié pour Marot ne doive pas être mise en doute, qu'elle soit le résultat de leurs rapports à la cour ou de ceux qu'ils eurent de maître à disciple, ou de toute autre chose. Notons que La Borderie fut absent de France à partir d'août 1537.

Nous avons déjà dit qu'au début de 1537 Marot a appelé La Borderie son « mignon, grand espoir des Muses hautes », compliment qui semble indiquer qu'avant cette époque, donc avant la publication de l'*Amye de court* (1541) et du *Discours du voyage à Constantinople* (1542), il avait écrit de la poésie. Comme chez les rhétoriciens et leurs imitateurs, il y a dans le *Discours* des allégories longues et compliquées où la Fortune, l'Amour et la Mort jouent les principaux rôles<sup>1</sup>, et des allusions fréquentes à l'antiquité et à la Bible. Certaines figures artificielles<sup>2</sup> semblent indiquer que La Borderie connaissait et employait les affectations de style chères aux strambotistes italiens, comme les Serafino et les Tebaldeo qui exerçaient une grande influence sur la poésie française de l'époque, sur Marot lui-même, sur Charles de Sainte-

1. Par exemple la description beaucoup trop longue de la tempête qui est brodée sur la scène de la tempête de l'*Énéide* de Virgile.

2. Nous avons, par exemple, des prières à Vénus, la figure du cœur forcé de quitter l'amant pour retourner auprès de l'aimée cinq cents fois par jour, la comparaison de l'aimée à un soleil occidental beaucoup plus brillant que l'oriental vers lequel il se dirige (comparaison que l'on trouve à plusieurs reprises chez Seraphino et Marot qui s'en est servi dans ses épigrammes). Le mal de La Borderie est plus grave que celui du forçat qui, sous la chaleur, les pieds enchaînés, est obligé de ramer nuit et jour sous les coups de fouet, avec la mort en récompense. Celui-ci est un pécheur, mais lui est un pauvre innocent et si elle n'est pas trop « endurcye et cruelle » elle se laissera toucher par son triste sort. La figure se continue dans une quarantaine de vers. Le poème abonde en antithèses alambiquées d'un pétrarquisme convaincu et il serait facile de trouver des passages analogues chez les imitateurs italiens de Pétrarque.

Marthe, sur Mellin de Saint-Gelays et sur tant d'autres<sup>1</sup>. Sa devise « Mort en Vie », dont il signe sa poésie l'*Amye de court* (1541), rappelle la manière pétrarquiesque alors fort à la mode<sup>2</sup>.

On peut supposer qu'avant 1537, La Borderie a joui d'un certain renom pour des poésies qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Il faut se rappeler qu'à cette époque les poètes ne se pressaient pas, comme aujourd'hui, de se faire imprimer. Ils faisaient circuler leurs poésies manuscrites parmi leurs amis longtemps avant de penser à leur édition complète. C'est le cas de Clément Marot lui-même, dont les poèmes ont circulé en manuscrits ou ont été publiés, comme le *Temple de Cupidon*, sur des feuilles volantes avant 1532, et dont les traductions des *Psaulmes* ont été très populaires à la cour, quelques années avant d'être imprimées en 1541. De même pour Victor Brodeau et Mellin de Saint-Gelays, dont beaucoup de poésies ont été perdues et pour bon nombre de poésies légères imitées des strambottistes italiens écrites par d'autres, dans des circonstances particulières et qui n'ont certainement jamais été imprimées. Tout récemment M<sup>me</sup> Grace Frank a découvert dans la Bibliothèque du Vatican un manuscrit où se trouvent soixante-quinze poésies inédites de Charles Fontaine qui sont de toute importance pour l'étude de la jeunesse du poète<sup>3</sup>. On possède de La Borderie une épître<sup>4</sup>

1. En 1534, dans *les Fleurs de la poésie française*, Mellin de Saint-Gelays publia ses premières épigrammes pétrarquiesques et, en 1536, Marot écrivait les siennes.

2. Comparez, par exemple, le passage où Bembo dit :

« . . . . . la mia vita  
Che se consuma in lei, nè meco vuole  
Sol un di sovrastar, s'ella s'en fugge. »

Charles de Sainte-Marthe appelle sa souffrance une « vie en mort ». La devise de Maurice Scève était « souffrir non souffrir ». François Habert était appelé « le banni de liesse » et Michel d'Amboise « l'esclave fortuné ». Ces affectations poétiques ont été critiquées par du Bellay dans un passage bien connu de *La défense et illustration*, II, C, XI.

3. Voir *Modern Philology*, XXIII (1925-1926), 47 et suiv.

4. L'épître de La Borderie « à l'un de ses amis », plaisanterie sur

et une énigme publiées dans les nombreuses éditions, au xvi<sup>e</sup> siècle, de l'*Amye de court*, mais nous n'avons pas d'indication sur la date où elles furent écrites.

A son retour du Levant en 1538, La Borderie semble avoir été assuré de sa nomination comme valet de chambre du roi par un acte de François I<sup>er</sup>, qui lui attribue une certaine somme d'argent pour l'aider à supporter « sa dépense à la suite du roi en attendant qu'il soit porté sur l'état de sa chambre auquel il a été retenu », mais son inscription même date de 1540 et figure sur la liste des valets jusqu'en 1545<sup>2</sup>.

C'est en 1541, année qui suivit la nomination de La

les avantages de l'état de mariage, a été réimprimée par M. Bourrilly, *loc. cit.* Nous donnons ici l'Énigme extraite des *Opuscules d'Amour*. Lyon, 1547, telle qu'elle fut fréquemment réimprimée au xvi<sup>e</sup> siècle :

De ma nature immobile ie suis,  
 Nuyre à aucun ie ne veux et ne puis  
 Mais si l'on veult en frappant m'assaillir,  
 Lon me verra sur les maisons saillir,  
 Hommes heurter, prendre forces nouvelles,  
 Sans piedz saulter, meme voler sans oesles,  
 Fussent ilz cent contre moy amassés  
 Ie les vous rend tous vaincus et lassés;  
 Car, plus de coups ie sens parmy un trouble,  
 Plus suis dispost, plus ma force redouble,  
 Craignant trop plus les maux de l'advenir,  
 Que ie ne fay les presens soustenir.  
 Moy qui iadis avois forme de beste  
 Suis transmué en forme d'une teste;  
 Et qui paissois bonnes herbes souvent,  
 Vivre me fault à ceste heure du vent,  
 Duquel ie suis porté et soustenu.  
 Finablement qui bien m'aura congneu,  
 Prendra de moy grand esbahissement,  
 Ne me voyant fin ne commencement.

Cette énigme a été reproduite dans *Le mercure de France* en octobre 1724, p. 2148, et la solution « balon » y fut donnée en novembre de la même année ainsi que les quelques renseignements connus alors sur La Borderie.

1. *Catalogue des actes*, VIII, 172, n° 30849.

2. Ms., Bibl. nat., fonds français 7853, fol. 348 v°.

Borderie comme valet de chambre du roi, que la fameuse querelle littéraire des amies émut le monde de la cour et devint le sujet de toutes les conversations, discussions et écrits. Il est indispensable de connaître le remarquable article<sup>1</sup> dans lequel M. Abel Lefranc expose les idées littéraires de la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, pour saisir l'importance de la publication de l'*Amye de court*, long poème écrit comme le *Discours du voyage à Constantinople*, dans une métrique souvent employée par Marot et d'autres poètes de l'époque, en vers de dix syllabes rimés en couplets. Il n'est pas douteux que ce poème soit de La Borderie comme le *Discours* paru en 1542<sup>2</sup>.

On sait que le platonisme, développé avec enthousiasme par les humanistes italiens, surtout par Marsilio Ficino au xv<sup>e</sup> siècle, avait pénétré lentement mais sûrement le monde de l'humanisme français dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle. C'est la querelle littéraire des amies, commencée en 1541, qui diffusa les doctrines de l'amour platonique et les fit connaître au delà du cercle des érudits et des humanistes. « Pas un écrivain, dit M. Lefranc, ayant agi ou produit entre 1540 et 1555, n'est resté étranger à la querelle des femmes qui divisa, à la cour et à la ville, la presque totalité des écrivains français, poètes, conteurs et philosophes, aussi bien que leurs lecteurs. Rabelais a dû s'associer, et de très près, à ce mouvement si curieux d'idées et c'est précisément dans ce but qu'il a composé son III<sup>e</sup> livre. » Un peu plus tard ce mouvement ne fut pas sans exercer une influence sur la Pléiade. Ces idées sur l'amour platonique devaient atteindre leur plein

1. Voir *R. H. L. F.*, 1896, 1 et suiv. et le même article avec modifications : *Grands écrivains de la Renaissance*. Paris, 1914, 63 et suiv. Nous avons mis ces articles à contribution pour montrer la part de La Borderie dans la querelle des amies et le développement des idées qui l'ont préparée.

2. Voir Gohin, *op. cit.*, XXIV, note 1 ; Émile Picot, *op. cit.*, IV, n<sup>o</sup> 2872-2875 ; voir L. Bourilly, *R. E. R.*, IX (1911), 183, note 3. Dans les notes de son édition de *La bibliographie de la Croix du Maine et du Verdier*, La Monnaye indique La Borderie comme auteur des deux poèmes tandis que l'abbé Goujet, *loc. cit.*, exprime l'opinion contraire.

développement dans un long poème d'Antoine Héroët : la *Parfaite amie* (1542).

C'est vers 1540 que Marguerite de Navarre commença de s'intéresser aux doctrines platoniques et d'encourager leur diffusion. C'est surtout par la conversation qu'elles étaient exposées et discutées dans les cercles de la cour dont elle était l'âme. Dès 1540, Des Périers traduisait Platon et il y avait longtemps qu'Antoine Héroët était inscrit sur les états de la maison de la reine. C'est à ce moment psychologique où les doctrines platoniques triomphèrent et excitèrent un vif intérêt à la cour que La Borderie publia son *Amye de court*, œuvre qui souleva un véritable scandale à en juger par ses conséquences.

Jusqu'aux recherches de M. Gohin, on a supposé que la *Parfaite amyé* d'Héroët avait déchainé la querelle, mais l'on sait aujourd'hui qu'il n'en est rien et que l'*Amye de court* de La Borderie a été le premier document. Avec ce fait qu'il a rétabli, M. Gohin a nettement démontré que le premier livre de la *Parfaite amyé* d'Héroët n'est qu'une réfutation systématique de l'*Amye de court*<sup>1</sup> et que c'est seulement dans les livres suivants que les doctrines de l'amour platonique sont pleinement exposées. La *Contr'amyé de court* de Charles Fontaine en 1542 fut la première réponse directe au poème de La Borderie, suivie de près par nombre de documents d'autres auteurs sur le même sujet. On remarquera que Guillaume Colletet au xvii<sup>e</sup> siècle, dans sa *Vie de La Borderie*, attribuée à l'*Amye de court* sa vraie place dans la querelle : « Ce poème fut trompette éclatante capable de réveiller la plupart des beaux esprits de son siècle qui firent non seulement à son imitation la *Parfaite dame et l'honnête amant*, mais encore qui composèrent contre lui la *Contre amyé de la court*. »

Dans l'*Amye de court*, La Borderie s'inspira des questions discutées dans le III<sup>e</sup> livre du *Cortegiano* de Baldas-

1. *L'amyé de court* est un monologue, comme tous les poèmes de la querelle des femmes. Le choix de cette forme est dû peut-être à l'influence de *La Fiammetta* de Boccace, traduite en français en 1532.





les sciences d'observation. » A cette époque la femme tend à jouer un rôle social de plus en plus grand et ce phénomène a été noté par tous les poètes. Cette controverse, jamais assoupie ni oubliée, prépara les voies à la querelle des amies, sous le règne de François I<sup>er</sup> où se rencontraient une culture, une élégance et une puissance de raisonnement inconnues aux époques antérieures. C'est à La Borderie qu'échut l'honneur d'avoir déchainé avec son *Amye de court* la querelle, qui, d'après M. Lefranc, « dans les huit ou dix années qui précédèrent l'avènement de la Pléiade, demeura, avec la résurrection du platonisme, le fait le plus saillant de l'histoire des idées ».

La querelle des amies a été traitée ailleurs et tous les documents qui s'y rapportent ont été habilement commentés et analysés. M. Hawkins, dans son excellent livre sur Charles Fontaine, a donné l'analyse complète de l'*Amye de court* de La Borderie. Un des documents de la querelle<sup>1</sup>, écrite en réponse à la *Contr'amyé de court* de Charles Fontaine par un auteur assez mystérieux du nom de Paul Angier Carentanois, a été attribué à La Borderie par certains critiques, car sa thèse y est défendue et le poème est suivi d'un épigramme où l'auteur se déclare l'humble disciple de Marot, Saint-Gelais, Héroët, Salel, Borderie, Scève, Chappuys et « autres poètes scientifiques ». Rien ne permet d'identifier La Borderie avec Angier<sup>2</sup> et nous partageons l'opinion de ceux qui les considèrent comme deux auteurs distincts.

1. *Expérience de M. Paul Angier, Carentanois, contenant une briefve defense en la personne de l'Honneste Amant de court contre la Contr'Amie*, qui parut dans *Le mespris de la court*. Paris, 1544.

2. Voir Émile Roy, *R. H. L. F.*, 1897, 414, note 4 : « Brunet dit trop vite *L'amyé de court* de La Borderie se termine par cette devise (Mort en Vie) et on lit ensuite, Angier aux lecteurs touchant sa devise Mort en Vie, ce qui semblerait prouver que le sieur de la Borderie et Paul Angier ne faisaient qu'une personne. Cela prouverait tout au plus que P. Angier a pris la devise de La Borderie, dont il est l'ami ou l'alter ego. Sur Paul Angier, voir La Croix du Maine, II, 220, 221, et du Verdier, X, 176. Cet Angier ou Anger se rattache probablement à la famille des libraires jurés et relieurs de





On sait que François I<sup>er</sup> ne se contentait pas de favoriser les humanistes et les hommes de lettres et qu'il leur faisait jouer un rôle dans les affaires de l'État. Il voyait en eux une élite qui pouvait lui rendre de précieux services. Jamais il n'y eut en France des rapports aussi étroits entre l'État et cette élite intellectuelle. Aussi, les écrivains et les humanistes furent-ils honorés de missions diplomatiques ordinaires et extraordinaires. Presque tous les ambassadeurs à Venise sous le règne de François I<sup>er</sup> furent des humanistes. C'est donc probablement en qualité d'écrivain attaché à la cour, et ayant déjà fait ses preuves pendant la mission en Orient en 1537, que La Borderie se vit confier une nouvelle mission que semble ignorer M. Bourrilly, et qu'il remplit auprès du gouvernement suisse, à partir d'octobre 1541, donc plusieurs mois après la publication de l'*Amye de court* et au plus fort de la querelle des amies.

Les rapports de François I<sup>er</sup> et des cantons suisses sont bien connus. Après la bataille de Marignan, la paix perpétuelle de Fribourg (1516) donna à ces rapports un caractère amical. Réservoir d'hommes pour l'infanterie et garantie contre toute tentative de jonction entre les Espagnols de la Haute-Italie et les Autrichiens du Tyrol, la Suisse fut un des piliers de la politique de François I<sup>er</sup> et de Henri II et l'ambassade française y joua un rôle important durant ces deux règnes. En 1541, l'ambassadeur français ordinaire près de la confédération helvétique étant Louis Dangeraut, sieur de Boisrigault, Bertrand de la Borderie alla donc en Suisse pour remplir une mission extraordinaire. Les lettres de créance qui l'accréditaient

des extraits de l'œuvre de trente-deux poètes, parmi lesquels les plus distingués de la Pléiade, contient sept extraits de l'œuvre de La Borderie. Ce recueil eut plusieurs éditions jusqu'en 1578. Dans sa *Vie de La Borderie*, Guillaume Colletet se référant aux documents de la querelle des femmes, dit : « Et de tous les poèmes les imprimeurs n'en firent qu'un seul volume qu'ils réimprimèrent une infinité de fois et qui passe longtemps pour le modèle des courtisans et pour les délices des dames de la cour du roi François I<sup>er</sup>. »

furent signées à Pagny, le 17 octobre 1541. « Il s'agissait de la négociation des affaires de François II de Luxembourg, vicomte de Martigues, comte de Gênois, sieur de Thorens, natif de Savoie, en faveur duquel le roi désirait intéresser le gouvernement suisse. Ce dernier, en effet, avait fait mettre sous séquestre, dans le pays de Vaud, certaines terres appartenant à François de Luxembourg, accusé de s'être soustrait à l'hommage qu'un vassal doit à ses suzerains<sup>1</sup>. » Nous ne connaissons ni le résultat de cette mission, ni le temps pendant lequel durèrent les négociations.

Après 1541, nous sommes très peu renseignés sur la carrière de La Borderie. Une citation de Claude Chapuys, écrivain, traducteur et valet de chambre de François I<sup>er</sup> et sans doute ami de La Borderie, nous le montre très en faveur auprès du roi en 1543. Dans son poème du *Discours de la court* publié en cette même année, Chapuys cite La Borderie parmi d'autres écrivains attachés à la cour : Colin, Marot, Héroët, Macault, Salel, Herberay :

. . . . .  
 La Broderie (*sic*) et Salel font merveille  
 De contenter la délicate oreille  
 De ce grand roy, qui tout homme sçavant  
 Veult eslever et posser en avant.

1. Voir Éd. Rott, *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses*, I, 410 et 550. Rott donne des indications sur plusieurs documents des Archives nationales de Berne concernant cette affaire et les négociations commencées depuis 1540. Nous n'avons pu en avoir communication, mais il semble bien qu'ils ne nous apprendraient rien sur la mission de la Borderie ni sur son résultat. Les lettres de créance commencent ainsi : « Nous envoions presentement par devers vous le S<sup>r</sup> de Borderie, nostre vallet de chambre, pour vous dire et prier d'aucunes choses concernant les affaires de nostre très cher et amé cousin le vicomte de Martigues... Escript a Pagny, le xvii<sup>e</sup> jour de octobre (1541), François (c. s. Bayard) à Berne *St. Arch.* » Dans cette affaire d'autres documents avaient été adressés de Rouen au gouvernement suisse par François I<sup>er</sup>, 6 sept. 1540, et d'Évreux par le dauphin Henri, 18 sept. 1540.



français de la *Nouvelle 8* de la *Journée X* du *Décameron* de Boccace, terminée en 1544 et dédiée au roi. Cette traduction d'une des nouvelles de Boccace les plus connues est intéressante à plus d'un titre, et nous la publions intégralement en fin de cet article. C'est M. Paul Meyer qui, le premier, a donné quelques détails sur ce manuscrit qu'il a trouvé dans le Musée Hunter à Glasgow pendant une mission littéraire en Écosse en 1867<sup>1</sup>. Son existence avait été signalée auparavant dans un catalogue de la Bibliothèque Hunter, dressé par des professeurs de l'Université de Glasgow au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle et imprimé dans une forme abrégée par Haenel en 1830<sup>2</sup>. Cette œuvre est venue trop tard à la connaissance de M. Henri Hauvette pour qu'il l'étudie dans sa publication sur les plus anciennes traductions de Boccace<sup>3</sup>. Ce manuscrit a été minutieusement décrit dans un nouveau catalogue dressé en 1908 sur l'initiative de l'Université de Glasgow<sup>4</sup> :

N° 360 Giovanni Boccaccio. Giornata Decima, Novella Ottava, Tradotta nella rima Franchese, Press Mark V. 8. 28; Q<sup>7</sup> 24; Q<sup>7</sup> 138. Borderie. La Huictiesme Journée (*sic*) du *Décameron* de Boccace. Description : Vellum (choice), 6 1/2 × 4 1/2 (inches), ff 36, beautifully written in Italic characters, in double-ruled (crayon) columns of 15 lines each, each 4 1/2 × 2 3/4 (inches), no signatures, catchwords, or foliation, address (to the King), title, and initial of lines gilt, margined and ruled with red ink, no marginalia, cropped. (Cent. XVI (1544) Binding : Original, pasteboards (dilapidated), covers (velvet) gone, back repaired with grey paper, vellum backstraps, gilt edges, title ink : Ms. XVI.

1. P. Meyer, *Deuxième rapport sur une mission littéraire en Angleterre et en Écosse. Archives des missions scientifiques*, 2<sup>e</sup> série, IV. Paris, 1867.

2. G. Haenel, *Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Galliae, Helvetiae, Belgii, Britanniae, Hispaniae, Lusitaniae asservantur*. Lipsiae, 1830, 789, n° 138.

3. H. Hauvette, *Les plus anciennes traductions françaises de Boccace*. Extrait du *Bulletin italien* de 1907, 1908, 1909. Bordeaux, 141.

4. *A Catalogue of the Manuscripts in the Library of the Hunterian Museum in the University of Glasgow*. Glasgow, 1908, 286, n° 360.





rien. Beaucoup de livres ont disparu de temps en temps de la bibliothèque royale. En effet, Paul Meyer nous fait la description d'un autre livre royal qui se trouve dans la même collection<sup>1</sup>.

Évidemment, le manuscrit de La Borderie n'était pas destiné à être publié. Dans le cas contraire, l'auteur ne se serait pas donné la peine d'exécuter (le ms. peut être de sa main) ou de faire exécuter une œuvre aussi splendide, sur vélin avec initiales dorées et dédicace en lettres d'or, le tout écrit en caractères italiques simulant la façon d'imprimer du jour, s'il ne s'était agi que d'une copie pour l'imprimerie. Il était certainement destiné au roi et au petit cercle de la cour qui, comme nous le savons, s'intéressait beaucoup au *Décameron* et aux contes et nouvelles et fut probablement apprécié de ce petit cénacle littéraire qui goûta aussi la lecture des contes manuscrits de l'*Hep-tameron* et des *Nouvelles récréations et joyeux devis*, imprimés tous les deux longtemps après que la société, pour laquelle ils avaient été écrits, eût cessé d'exister.

On s'explique facilement que La Borderie ait choisi une nouvelle du *Décameron* pour la traduire et la dédier au roi. Les contes de Boccace traduits en français pour la première fois par Laurent de Premierfait en 1414 d'après la version latine de Léonardo Aretino, avaient joui pendant tout le xv<sup>e</sup> siècle d'une popularité remarquable, comme le prouve le grand nombre de manuscrits de cette traduction conservés jusqu'à nos jours dans les bibliothèques d'Europe. Ce fut cette traduction, remplie de fautes et de contresens, qui fut publiée, abrégée et modifiée, par Antoine Verard en 1485, et, jusqu'en 1545, huit éditions en parurent.

L'intérêt de Marguerite de Navarre et de la cour pour le *Décameron* précède de quelques années la traduction de La Borderie. C'est vers 1540 que Marguerite com-

1. Voir P. Meyer, *op. cit.*, 151. Le manuscrit dont il s'agit, *Recueil des poèmes contre les prédicateurs d'astrologie*, est sorti de France au xviii<sup>e</sup> siècle.

mença à se consacrer d'une manière méthodique et exclusive à ses occupations littéraires. La conception de l'*Heptaméron* semble s'être précisée entre 1538 et 1542, tandis que l'événement qui sert de cadre à son recueil date de 1541, mais il est possible que certaines matières en aient été rassemblées avant 1538. On sait que la plupart des nouvelles en furent composées pendant les six ou sept années qui précédèrent la mort de François I<sup>er</sup>. Dans un autre article<sup>1</sup>, nous avons parlé assez longuement du cercle des conteurs à la cour de la reine de Navarre et nous avons montré qu'écrire et raconter des nouvelles y étaient la distraction favorite. La traduction en prose du *Décameron* d'Antoine Lemaçon, entreprise à la demande de la reine de Navarre, resta certainement en préparation nombre d'années avant sa publication en 1545 et Marguerite de Valois exprima probablement son désir lors des visites fréquentes qu'elle faisait à la cour. La mauvaise traduction du *Décameron* dans un français vieilli par Laurent de Premierfait, malgré sa popularité dans de nombreuses éditions entre 1485 et 1545, ne suffisait plus au goût des lecteurs de la cour. Il n'est pas besoin d'expliquer autrement la traduction de Lemaçon et nous pouvons croire que celle de la *Nouvelle 8* de la *Journée X* de La Borderie fut en partie motivée par l'insuffisance de l'ancienne traduction.

La reine Marguerite nous renseigne dans sa préface de l'*Heptaméron* sur l'admiration de François I<sup>er</sup> et de la cour pour le *Décameron* : « Je crois qu'il n'y a nulle de vous qui n'ait lu les *Cent Nouvelles* de Jean Boccace, nouvellement traduites d'italien en françoys, desquelles le roy très chrétien François, le premier de ce nom, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Madame Marguerite ont fait tant de cas que si Boccace, du lyeu où il estoit, les eust pu ouyr, il eust deu ressuciter à la louange

1. C. H. Livingston, *The Heptaméron des Nouvelles of Marguerite de Navarre. A Study of Nouvelles 28, 34, 52, and 62. Romanic Review*, 1923, 97.

de telles personnes. » Nous savons par l'abbé de Brantôme<sup>1</sup> que Marguerite avait l'habitude de lire à haute voix les nouvelles du *Décameron* à son frère François et il semble, en effet, que celles-ci aient été aussi populaires à la cour en 1544 que les traductions des *Psaulmes* de Clément Marot l'avaient été quelques années auparavant. Il n'est pas surprenant, alors, que La Borderie ait choisi une de ces nouvelles à la mode pour exercer son talent de versificateur. On est même tenté de croire que François I<sup>er</sup> sur la demande de qui tant de traductions d'œuvres variées furent faites, suggéra à son valet de chambre de mettre ce conte en vers, et que la charge de pannetier, accordée l'année suivante à la Borderie, fut la récompense de ce travail.

La *Nouvelle 8* de la *Journée X* du *Décameron*, conte des amis Tite et Gisippe, est parmi celles qui ont eu une fortune à part du *Décameron* lui-même, et il y a lieu, par conséquent, de la ranger à côté de la *Nouvelle 10* de la *Journée X*, conte de Griselde, et de la *Nouvelle 1* de la *Journée IV*, conte de Ghismonda et Guiscardo, qui tous deux parurent en latin et en français traduit de la version latine avant 1500. Ce fut probablement un peu avant 1500 que Philippus Beroaldus, humaniste de Bologne, publia une traduction en prose latine de la *Nouvelle 8* de la *Journée X*. La popularité de ces trois contes est due, sans doute, à l'appréciation morale que l'on s'obstinait à porter sur Boccace et son œuvre au xv<sup>e</sup> siècle, bien qu'il ne fût pas possible d'en ignorer le côté licencieux. Cette popularité persista au xvi<sup>e</sup> siècle. Dans la *Nouvelle X, 8* les exemples d'amitié sublime constituent des leçons dont le caractère moral saute aux yeux. Ce conte, pris dans le *Décameron* ou parmi les nombreuses versions analogues, surtout celle des *Gesta Romanorum*, servit partout en Europe, au xvi<sup>e</sup> siècle et après, de thème pour de nombreux contes, ballades, pièces de théâtre, romans, etc., et La Borderie, en le traduisant en vers français, prouvait lui-même son

1. Brantôme, *Œuvres*. éd. Lalanne, VII, 114.

admiration. La traduction fréquente, en vers, des contes du *Décameron*, ne s'explique pas seulement par leur contenu (on préférerait surtout les contes tragiques et pathétiques qui enseignaient des leçons de morale), mais aussi par le goût qu'on avait pour le style de Boccace, que Villemain a caractérisé comme « le plus savant, le plus naïf, le plus gracieux que l'on eût encore vu dans les langues modernes ».

Nous n'avons pas l'intention de relever ici, toutes les traductions de la *Nouvelle X*, 8 et les contes similaires<sup>1</sup>. Nous en citerons seulement quelques-uns qui font particulièrement ressortir tout l'intérêt qu'y ont porté le xvi<sup>e</sup> et le xvii<sup>e</sup> siècles.

Il y eut de ce conte de nombreuses rééditions de la traduction latine de Beroaldus au xvi<sup>e</sup> siècle, qui fut elle-même souvent traduite dans les langues modernes ou utilisée comme source d'œuvres variées. Bandello mit en vers latins la traduction de Beroaldus en 1509. En 1537, un traducteur inconnu mit aussi cette nouvelle de Boccace en prose française, sans que l'on puisse dire sur quel original il s'est basé, ce que nous savons se limitant à la seule mention qu'en fait La Croix du Maine<sup>2</sup>. La traduction latine de Beroaldus fut traduite en vers français par François Habert en 1551.

1. Voir A. C. Lee, *The Decameron. Its Sources and Analogues*. London, 1909; M. Landeau, *Die Quellen des Dekameron*. Stuttgart, 1884. La Borderie ignore certainement que la matière de ce conte était bien connue au moyen âge français et qu'un roman du xii<sup>e</sup> siècle, *Athis et Proflias* d'Alexandre de Bernay ou de Paris la développe longuement dans une version rappelant le conte de Boccace dans les détails.

2. *Le petit œuvre d'amour et gaige d'amitié, contenant plusieurs dits amoureux traduits du grec ou latin en rime française, et sur la fin est décrite en prose l'histoire de Titus et Gisippus*. Paris, Jean Barbe d'Orge, 1537, in-8°. On croyait jusqu'à très récemment que ce livre fût définitivement perdu. On sait que le seul exemplaire connu appartient maintenant à M. Édouard Herriot qui en a fait publier les poésies (les Éditions de l'Antilope. Lyon, 1927). On n'y fait pas mention de la version de « l'histoire de Titus et Gisippus » qui, d'après La Croix du Maine, faisait partie du livre.

Ce conte jouit d'une fortune extraordinaire en Angleterre au xvi<sup>e</sup> siècle, où il fut traduit ou plutôt paraphrasé en anglais par Sir Thomas Elyot<sup>1</sup> dès 1531, date à retenir, la traduction complète du *Décameron* n'ayant été faite en Angleterre qu'en 1619. Vers 1538, ce conte fournit le sujet d'une comédie aujourd'hui perdue de Radcliff. Il existe des versions en vers anglais du xv<sup>e</sup> siècle de William Walter et d'Edward Lewicke (1562), mais elles n'ont pas été faites d'après l'italien. On connaît également plusieurs ballades anglaises de cette époque qui traitent la même matière. En Allemagne, Hans Sachs, en 1546, en fit le sujet d'une comédie appelée : *Thitus und Gisippus diezwen getreuen Freund*, et il ne manque pas d'autres adaptations allemandes de la même époque<sup>2</sup>. En France, nous avons une comédie d'Alexandre Hardy (1622) qui porte le titre : *Gessippe ou les deux amis*, et une autre d'Urbain Chevreau (1638) : *Gessippe et Tite ou les bons amis*<sup>3</sup>. En Espagne, cette histoire forme le n<sup>o</sup> 22 du *Patrañuelo* de Timoneda (1576). Lope de Vega en a fait une comédie (1614) : *La Boda entre dos maridos*. Au xv<sup>e</sup> siècle, un poème hongrois (1578) de Kaspar Veres célèbre cette amitié fameuse. En 1602, Zach Heyns publia une œuvre intitulée *Friendtspiegel* à Amsterdam, traitant le même sujet.

Ces références montrent qu'avant la traduction de La Borderie et après, la *Nouvelle X, 8* du *Décameron* a joui d'une immense popularité en dehors de l'Italie, ce qui peut paraître surprenant aujourd'hui.

La traduction de La Borderie semble, autant que nous sachions, la première de ce conte faite en français de l'italien. A première vue, il est évident que sa version n'a au-

1. *The Boke named the Governor devysed by Sir Thomas Elyot, Knight*, 1531 : 'The Wonderful history of Titus and Gisippus and whereby is fully declared the figure of perfect amitie'. Les sources directes de la version Elyot sont inconnues.

2. L. Schwarzenbach, *Comedi darinnen rechte trew und freundschaft furgestellt würdt*. Nurnberg, 1551.

3. Au xviii<sup>e</sup> siècle même, Louis de Boissy s'est servi de l'histoire des deux amis pour son drame, *le Mari par supercherie*, 1773.









*La huitième Journée (sic) du Décaméron de Boccace  
touchant l'amitié de Tite et de Gisippe  
traduite en rithme françoise*

par BORDERIE<sup>1</sup>.

Au temps qu'encor n'estoit par tiltre juste  
Octavian nommé Cesar Auguste,  
Et que le nom et l'office tenant  
4 De triumvir, il estoit gouvernant  
La republicque et l'empire de Romme,  
Ung citoyen rommain, vieil gentilhomme,  
Publie Quinte appellé, lors vivoit  
8 Riche et puissant, lequel ung filz avoit  
Tite nommé, plein de gentil esprit.  
Et desirant le pere qu'il apprist

1. La Borderie a extrait ce conte du cadre du *Décaméron*. Par conséquent, il a omis le discours de Filomena qui lui sert de préface. Il n'a pas traduit non plus les observations de Boccace sur l'amitié, qui se trouvent à la fin. Comme M. Hauvette pour la traduction de Lemaçon, nous renonçons à trouver l'édition du *Décaméron* utilisée par La Borderie. Nous donnons à côté de certains passages de sa traduction ceux de Beroaldus qui y correspondent. Ces passages, qu'on pourrait multiplier à volonté, montrent : 1° que Beroaldus a omis des détails de l'original qui se retrouvent chez La Borderie ; 2° que souvent la traduction littérale de La Borderie ne peut avoir aucun rapport avec les circonlocutions de Beroaldus ; 3° qu'en certains endroits les légers changements apportés par La Borderie à l'original n'ont pas été inspirés par Beroaldus. Il en ressort que La Borderie n'a pas pu utiliser la version latine de celui-ci. Pour faire des comparaisons nous nous sommes servi du texte du *Décaméron* publié par Pietro Fanfani. Firenze, 1911, et de celui de Beroaldus publié par Manni dans *L'Istoria del Decamerone di Giovanni Boccaccio*. Firenze, 1742. Pour l'orthographe, la ponctuation et l'accentuation de notre texte, nous nous sommes servi des règles qu'a suivies M. Gohin dans son édition critique des *Œuvres poétiques d'Antoine Héroët*. Paris, 1909 (*Société des textes français modernes*), p. LXVIII.

3. Déc. : ma nello uficio chiamato Triumvirato. Ber. : in triumviratu Romanum.

6. Déc. : un gentile uomo chiamato Publio Quinzio Fulvo. Ber. : Q. Fulvius homo patricius ac nobilis.

REV. DU SEIZIÈME SIÈCLE. XVI.

- Philosophie et morale et physique  
 12 Oû de l'enfant la nature s'applique,  
 Soubdain l'envoye Athenes habiter.  
 Là pour le faire apprendre et proffiter,  
 Le recommande à ung noble amy sien  
 16 Nommé Chremes, homme sage ancien,  
 Qui voluntiers de cela se chargea  
 Et l'enfant Tite en sa maison logea  
 Avec ung filz sien appellé Gisippe.  
 20 Eulx deux ensemble alloient soulz Aristippe,  
 Grant philosophe, ouyr mesme leçon,  
 Et se trouvens conformes de faczon,  
 D'aage, de meurs, d'affection equalle,  
 24 Eurent ensemble amytié si lealle,  
 Et tant fut grande entre eulx l'integrité  
 Et l'union de leur fraternité,  
 Que rien depuys ne la sceut ruiner  
 28 Fors seulle Mort qui tout peult terminer.  
 Tous deux marriz et trop faschés sembloient  
 Toutes les foyz qu'ilz se desassembloient.  
 Lesquelz estans douez esquallement  
 32 D'esprit haultain, montoient facilement  
 Au hault degré de la Philosophie  
 Qui des mortelz les espritz deifie,  
 Sçachant si bien retenir et entendre  
 36 Qu'en peu de temps peurent beaucoup comprendre;  
 Dont Chremes eut plaisir et grant merveille  
 De leur doctrine et nature pareille  
 Qui le mouvoit à tous deux estimer  
 40 Et en son cueur comme siens les aymer.  
 Durant troys ans en la sorte vesquirent,  
 Au bout desquelz Tite et Gisippe feirent  
 Perte du vieil Chremes qui trespassa  
 44 Et grant regret aux deux freres laissa,

11-12. Manquent au Déc. Boccace ne fait mention que de filosofia.

18. Déc. : nelle proprie case di lui fu allogato. Ber. : qui Titum hospitio suciptiens voluit.

29-30. Déc. : Niun di loro aveva nè ben nè riposo, se non tanto quanto erano insieme. Omis par Ber.

34-40. Exprimés longuement par La Borderie, mais on y retrouve toutes les nuances de l'original.



- Dessus son lict en [sa] chambre se gecte,  
 Sentant au cueur la poignante sagette  
 Qui le contraint esperer et pretendre  
 76 De son ami l'espouse jeune et tendre,  
 Tant plus croissant sa flamme commencée  
 Que plus en elle estendoit sa pensée.  
 Duquel erreur apres maint chault martyre,  
 80 Il s'apperceut et commença à dire :  
 Ha, malheureux où mectz tu ton courage?  
 Esse le bien, l'honneur, et l'advantaige  
 Que de Chremes et des siens as receu?  
 84 Congnois tu point pour le zele conceu  
 Entre Gisippe et toy que Sophronie  
 Estant à luy par mariage unie,  
 Tu doibz avoir en telle reverence  
 88 Que ta seur propre? Où est donc l'assurance  
 De ta follie? Où as tu entrepris  
 Laisser aller ton entendement pris?  
 Esse à l'amour trompeuse et decepvante?  
 92 Ouvre tes yeulx, veoy la raison sçavante,  
 O miserable, et recongnis toy mesmes.  
 Refrains, refrains tes passions extremes.  
 Estains ce feu, modere l'appetit,  
 96 Guerys ton mal tandis qu'il est petit,  
 Et tes desirs qui sont si fort en queste,  
 Fais leur dresser ung chemin plus honeste.  
 L'homme prudent resiste fortement  
 100 A volupté des le commencement.  
 Vainc donc toy mesme à ceste heure presente  
 Sans envieillyr ta furie recente.  
 Quant tu sçauerois certaine la victoire  
 104 De tes souhaictz, si est il tout notoire  
 Que si ton cueur soigneusement enquier  
 L'honesteté que vraye Amour requiert,

76. Déc. : Gisippo, di cui costei è sposa. La traduction espouse a été suggérée, sans doute, par *sposa* de l'original. Le vers 86 est le résultat de cette confusion. Le mariage est raconté au vers 373 et suiv. Voir aussi 193. Au vers 236, La Borderie emploie le mot *flancée*.

81. Déc. : dove e in che pon tu l'animo e l'amore e la speranza tua. Ber. : ubi animus? ubi amor? ubi spes tua collocantur?

86. Voir la note du vers 76.

97-98. Déc. : et ad altro dirizza i tuoi pensieri,





- Lors recitant de ses pensées fortes  
 180 Les grands assaulx, les resistances mortes  
 Du cueur vaincu, conte de point en point  
 Comment Amour pour sa femme le poingt  
 Si vivement que, veu sa grand douleur  
 184 Et veu l'horreur de son ardent malheur,  
 Il l'asseuroit avoir ferme assurance  
 De brief par mort finir son esperance.  
 Gisippe oyant ceste querimonie,  
 188 Comme celluy qui de sa Sophronie  
 Estoit ja plus moderement espris,  
 Ung peu de temps en suspent este pris,  
 Puy se resoult de preferer la vie  
 192 De son amy au desir et envie  
 De son espouse. Adonc la larme à l'œil  
 Luy respondit : Tite, si ton grand dueil  
 N'avoit besoing comme il a de confort,  
 196 A toy de toy je me plaindrois bien fort  
 Ainsi que d'homme ayant nostre amytié  
 Injustement enfraincte par moytié,  
 Si longuement me cachant soubz silence  
 200 Ta passion pleine de violence.  
 Bien que la cause honeste ne te semble  
 Qui ta santé avec le tien cueur emble,  
 Pourtant ne fault la chose deshoneste  
 204 Non plus celer à l'amy que l'honeste,  
 Car tout ainsy qu'ung amy prend plaisir  
 A veoir l'amy de vertu se saisir,  
 Ainsy il tasche, usant de vray office,  
 208 Oster de luy tout ord et salle vice.

188-189. Déc. : si come quegli che del piacere della bella giovane, avvegna che più temperamente, era preso. Ber. : paulisper haesitabundus, ut pote Sophroniae cupitor.

190. Déc. : alquanto prima sopra sè stette. *este du verbe ester* encore noté dans le dictionnaire de Cotgrave (1611).

193. Déc. : E così, dalle lagrime di lui a lagrimare invitato, gli rispose piangendo.

193-200. Excellent exemple de traduction presque littérale qui caractérise le poème de La Borderie. Déc. : Tito, se tu non fossi di conforto bisognoso como tu se', io di te medesimo mi dorrei, si come d'uomo il quale hai la nostra amicizia violata, tenendomi sì lungamente la tua gravissima passione nascosa,









- Mais la changer de bien en mieulx. Parquoy,  
 Si quelque effect ma priere envers toy  
 Doibt meriter, je te pry humblement  
 316 Qu'en oubliant ton affligé torment,  
 Veillez nous deux de joye consoler,  
 Et promptement t'apprestes à saouler  
 L'affamé cueur, et ton chault amour tendre  
 320 Refrigerer du bien qu'il doibt pretendre.  
 Combien que lors Tite eust mys son effort  
 De refuser Sophronye et tint fort,  
 Neanmoings Amour d'ung costé le poignant,  
 324 D'aulture Gisippe ung confort luy joignant,  
 Feist à la fin ceste voix cy entendre :  
 Helas, amy, je ne sçay où me rendre  
 Ny que je doibz plus suyvre, ou mon desir  
 328 Ou du tout ce qui me vient à plaisir.  
 Puy que si grande est ton honesteté  
 Qu'elle a du tout ma honte surmonté,  
 Je feray ce dont tu me prie[s] tant,  
 332 Mais sois certain qu'ung tel bien acceptant,  
 Je ne le prends comme homme qui n'entende  
 Tenir par ta liberalité grande,  
 Non seulement ma dame, mais ma vie.  
 336 Si quelque grace au ciel j'ay deservie,  
 Je pry les Dieux me donner le pouvoir  
 Que quelque jour te puisse faire veoir,  
 Avec ton bien et ton honneur aussy,  
 340 Combien me sens ton tenu en cecy,  
 Et combien j'ay pour cher et agreable  
 Ton présent, riche, exquis, inestimable,  
 Auquel tu as beaucoup plus la moictié  
 344 Eu de mon mal que moy mesmes, pityé.  
 Ces motz finiz, la parolle a reprise  
 Gisippe ainsy : Affin que l'entreprise  
 Son effect sorte, il fault suyvre cecy :  
 348 Mes parentz, ceulx de Sophronye aussi,  
 Comme tu sçais, apres longue menée  
 Me l'ont pour femme et promise et donnée.

326-328. Déc. : Ecco, Gisippo, io non so quale io mi dica che io faccia più, o il mio piacere o il tuo.













- 524 Avoient pourveu Gisippe jeune et sage  
 De Sophronye en don de mariage,  
 Lequel en a pourveu semblablement  
 Ung homme jeune, expert d'entendement,  
 Esgal à luy de meurs, de mesme estoffe,  
 528 Aussy scavant, aussi bon philosophe.  
 Vostre conseil à ung Athenien  
 Donnée l'a, à ung amy, le sien.  
 Vous l'avés tous pourveue d'ung riche homme,  
 532 Luy de plus riche. Or vous l'avez en somme  
 Mise avec ung qui l'aymoit nullement,  
 La congnoissant à peine seullement.  
 Celluy qui l'a, fermement l'a servey,  
 536 L'aymant trop plus chèrement que sa vie.  
 Mesurés donc particulièrement  
 Tous ces effectz ; vous verrez clairement  
 Qu'ilz sont trop plus que les vostres louables,  
 540 Ou mes raisons ne sont point veritables.  
 Mais qu'il soit vray que je soys jeune ainsi  
 Comme Gisippe et philosophe aussi,  
 Essez la mienne estude et mon visage,  
 544 Sans plus parler, en donnent tesmoignage.  
 Nostre aage a pris en pareille habitude  
 Ung mesme cours, si a faict nostre estude.  
 Il est bien vray qu'il est Athenien  
 548 Et moy Rommain. Si du bruict ancien  
 Des deux cités fault parler, je reserve  
 A disputer qu'il est de cité serve  
 Et moy de libre. On scait que ma cité  
 552 Sur tout le monde a grande autorité,  
 Et que d'elle est tributaire la sienne.  
 Dire je puy fortissime la mienne  
 D'armes, d'empire, estudes, et de sceptres,  
 556 Où il ne peult la sienne que de lettres  
 Recommander. Oultre, vous qui m'oyez,  
 Ne pensez pas combien que me voyez

529. Déc. : il vostro consiglio la diede ad Ateniese e quel di Gisippo a Romano. Omission peu importante dans la traduction :  
 Déc. : il vostro ad un gentil giovane, quel di Gisippo ad un più gentile.

543. *Essez* : assez.

544. Ms. : ... *en donnant t.*

REV. DU SEIZIÈME SIÈCLE. XVI.



- Cela n'est pas chose miraculeuse.  
 600 Je laisse là mainte fille amoureuse  
 Qui a mary pris en despit du pere,  
 Celles aussi qui par grand vitupere  
 Avecques leurs amants s'en sont fouyes  
 604 Et ont esté plus tost femmes qu'amyés.  
 Je ne veulx point parler semblablement  
 D'aultres qui ont par leur enfantement  
 Manifesté plus tost leur mariages  
 608 Que par la langue. Or telz desavantages  
 N'ont point faict tort à Sophronye, mais,  
 Par ung honeste et discret entremetz,  
 Gisippe l'a avec Tite conjointe.  
 612 Aultres diront que selon la loy sainte  
 Il ne devoit la marier ainsy.  
 O, qu'ilz sont sotz ceux qui diront cecy!  
 Celluy qui faict telle exclamation  
 616 A nulle en soy consideration.  
 Ne voit lon pas Fortune chascun jour  
 Nous innover par incertain sejour,  
 Nouvelle voye et divers accidens  
 620 Pour annexer les effectz evidens  
 Aux butz et fins où ilz sont destinés?  
 Que me chault il si bien sont ordonnés  
 D'ung cordonnier ou philosophe sage  
 624 Les cas qui sont faictz à mon avantage?  
 Nul ne se doibt douloir de la personne  
 Ny de son faict si la fin en est bonne.  
 Puy que Gisippe a bien mys Sophronye,  
 628 Faire de luy si grant querimonye  
 Et du moyen par lequel je l'ay eue,  
 Mé semble chose et vaine et superflue.  
 Si vous sentez son esprit incapable  
 632 A celebrer mariage semblable,

604. Déc. : e quelle che si sono con li loro amanti fuggite, e prima ami che sono state che mogli. Ms. (604) plus tard... Voir 607.

609. Ms. : *Non point...*

625-626. Ces vers qui expriment des généralités représentent le passage suivant du Déc. : debbomi io ben guardare, se il calzolajo non è discreto, che egli più non ne possa fare, e ringraziarlo del fatto. Voir 631-636.

- Gardés que plus désormais ne s'en mesle,  
 Et de cestuy dernier remerciez le,  
 Sans que de vous aucun plus s'en estonne,  
 636 Puyz que la fin en est heureuse et bonne.  
 Pourtant, messieurs, si debvez vous penser  
 Que ne vouluz oncques vous offencer  
 Cherchant par fraulde à souiller vostre sang,  
 640 N'y mectre honneur hors de son digne reng.  
 Combien que j'aye occultement cherché  
 Vostre parente et m'en soys approché,  
 Si ne voulluz je avec impurité  
 644 Donner macule à sa virginité,  
 Moy qui avoys au cueur ferventement  
 De sa beaulté et vertu sentement,  
 Congnoissant bien que si la poursuyvois,  
 648 Ainsi qu'il semble à vous que je devois,  
 Vous l'aymant trop, ne me l'eussiez donnée,  
 Craignant qu'apres l'eusse à Romme emmenée.  
 Cela me feist user de l'art latend  
 652 Qui maintenant vous est clair et patent,  
 Et feis Gisippe en ma faveur changer  
 Tout son desir et au mien se renger.  
 Puyz nonobstant que d'ardeur fusse espris,  
 656 Si n'ay je point comme amant entrepris  
 De la toucher, mais comme mary sage.  
 (Et de cecy j'en croy son tesmoignage)  
 Avec l'anneau et langage requis  
 660 Je l'espousay, m'estant sur l'heure enquis  
 Si pour mary prendre elle me vouloit.  
 Si maintenant donc elle se douloit,  
 S'estimant estre ou trompée ou surprise,  
 664 Elle, non moy, en doibt estre reprise,  
 Qui me devoit demander qui j'estoys  
 Quant à l'ouy qu'avoir d'elle doubtois.  
 Cecy sont donc les maulx et grandz pechez  
 668 Par deux amys inventés et cherchez  
 De donner ordre et faire sagement  
 Que Sophronye espousast son amant.  
 Pour ce grand cas Gisippe menassez,  
 672 Injuriez, mille maulx luy brassez.  
 Que pourriez vous luy faire d'avantage



- Estans certains que ce qui en est fait,  
 716 Vous plaise ou non, ne peult estre defaict,  
 Car quant vouldrés aultrement proceder,  
 Je scay comment il vous en fault garder,  
 Vous asseurant que je vous osteray  
 720 Le mien Gisippe et vous l'enmeneray.  
 Puis reviendray de Romme icy tout droict  
 Celle querir qui est mienne à bon droict,  
 Que je rauray, malgré vostre defence,  
 724 Et vous feray veoir par experience  
 Comment venger d'ung despit et oultrage  
 Se scait par guerre un fort romain courage.  
 Apres que Tite eut parlé de la sorte,  
 728 Se dresse en piedz, la face palle et morte  
 De grand colere, et par la main tenant  
 Son compagnon, s'en sort incontinent,  
 Branlant la teste, usant d'aspre menasse  
 732 Contre tous ceulx qui restoient en la place,  
 Lesquelz, gagnés par ses raisons premieres,  
 Et estonnez des menasses dernieres,  
 Vont adviser en conseil valoir mieulx  
 736 Pour parent Tite accepter parmy eulx,  
 Puisque Gisippe avoit refusé l'estre,  
 Que s'ilz venoient en ce trouble se mettre  
 De n'avoir plus Gisippe pour amy  
 740 Et Tite avoir pour acquis ennemy.  
 Parquoy allans retrouver le dict Tite,  
 Luy ont tous fait cresse non petite,  
 Luy declarant avoir tresaggreable  
 744 Son alliance, et vouloir en semblable  
 Pour bon amy Gisippe recevoir.  
 Adonc faisant grand feste tout ce soir  
 Et bonne chere entre eulx, se departirent,  
 748 Et Sophronye aussi tost luy rendirent,  
 Laquelle comme estant honeste et sage,  
 Change soubdain de cueur et de visage.

721-722. Contresens. Déc. : se a Roma pervengo, io riavrò colei che è meritamente mia.

727. Ber. n'aurait pas pu suggérer à La Borderie sa traduction du passage suivant du Déc. : Poi che Tito così ebbe detto... Ber. : Postquam longa satis et luculenta oratione Titus peroravit ex subsellio.



- Desirant mort en telle adversité,  
 Vient en ung lieu de toute la cité  
 Le plus saulvage, où voyant ung creux antre,  
 788 Pour estre là toute la nuyct, il entre.  
 Dessus la terre estendu mal en point,  
 Vaincu du long regret qui son cueur poingt,  
 Il s'endormit. Au quel lieu bien matin  
 792 Deux qui avoient pillé quelque butin,  
 Pour departir leur larrecin venus,  
 Sont en propoz de noyses survenus,  
 Dont l'ung qui plus estoit que l'aultre fort,  
 796 Mettant l'espée au poing, le meist à mort.  
 Gisippe ayant la chose decouverte,  
 L'estima voye à son desir ouverte  
 Et bon moyen, sans se tuer soy mesme,  
 800 De mettre fin à mal'heur tant extreme.  
 Parquoy de là ne bougea jusqu'à tant  
 Que le prevost l'homicide sentant,  
 Venant au lieu, l'a pris et enmené,  
 804 Lequel sur ce estant examiné,  
 Confesse avoir le meurtre perpétre  
 En la caverne où il estoit entré,  
 Et n'estre sceu jamais sortir d'icelle.  
 808 Le preteur lors, que Varro l'on appelle,  
 Juge Gisippe en croix debvoir mourir  
 Comme souloit l'usance adonc courir.  
 Par aventure estoit Tite au pretoire  
 812 Venu sur l'heure, auquel estant notoire  
 Pourquoi avoit le paovre personnage  
 Esté jugé, regardant son visage,  
 Le recongnoist, et s'esbahist bien fort  
 816 De sa fortune et miserable sort.  
 Lors desirant d'affection ardente  
 Le secourir, voye plus evidente  
 A son salut ne veoit que d'accuser  
 820 Sa propre coulpe, et la sienne excuser.  
 Dont s'approchant du parquet promptement,

796. Pas de mention d'une *espée* ni chez Boccace, ni dans Beroaldus.

802. Déc. : i sergenti della corte.



- Se feist ouyr et crier haultement :  
 Faictz revenir le paovre infortuné,  
 824 O, Marc Varro, que tu as condamné,  
 Pour ce qu'il est de ce crime innocent.  
 Les Dieux haultains assez suys offençant  
 Pour une coulpe, ayant tué celluy  
 828 Que tes gens ont trouvé mort aujourd'huy,  
 Sans que leur face encor une aultre offence,  
 Faisant mourir cestuy plein d'innocence.  
 Varro marry que toute l'assistance  
 832 L'avoit ouy, revocque sa sentence,  
 Et ne povant selon l'honneur de soy  
 Faire aultrement que commandoit la loy,  
 Feict revenir Gisippe, et tous presentz,  
 836 Luy dict : Comment as tu si peu de sens  
 De confesser sans souffrir nul torment,  
 Ce que tu n'as commis aucunement ?  
 Tu nous as dict que tu avois privé  
 840 De vie l'homme aujourd'huy mort trouvé,  
 Et toutesfois cestuy d'ung sens rassis,  
 Dict non point toy, mais luy l'avoir occis.  
 Gisippe tourne à Tite son regard ;  
 844 Le congnoissant veoit bien que pour l'esgard  
 De son salut ce propos il tenoit,  
 Comme celluy qui bien se souvenoit  
 Du bon service en Athenes receu.  
 848 Dont contenir les larmes il n'a sceu  
 De grant pitié, et ainsy respondit :  
 Certainement j'ay fajct ce que j'ay dict,  
 Et la pitié de Tite est trop tardive  
 852 Qui desormais pour me saulver arrive.  
 D'aultre costé Tite disoit ainsy :  
 Comme tu voys, preteur, cest homme cy  
 Est estranger, et fut trouvé sans armes,  
 856 Dont tu peulx veoir que les dures allarmes  
 De paovreté luy causent ceste envye  
 Par desespoir de terminer sa vie.

835. Déc. : et in presenza di Tito.

836-838. La Borderie ne traduit pas l'expression du Déc. ; andandone la vita,

- Parquoy tu doibz le mettre en liberté  
 860 Et me pugnir qui l'ay bien merité.  
 Fort s'esbahit Varro de telle instance  
 Que tous les deux faisoient en sa presence,  
 Et presumoit ja nul estre coupable.  
 864 Dont en pensant au moyen convenable  
 De les absouldre et mettre en delivrance,  
 Voycy venir, hors de toute esperance,  
 Ung citoyen jeune, Ambuste nommé,  
 868 Homme aux Rommains congneu et renommé  
 Pour un volleur et larron tresinsigne,  
 Lequel pressé d'une fureur divine,  
 Voyant les deux à tort en debat mys  
 872 Pour l'homicide estant par luy commis,  
 Et s'accuser d'une non fainte offence,  
 Sentit au cueur de leur pure innocence  
 Compassion si grande qu'il s'en vient.  
 876 Mes faitcz, preteur, me mouvent à resouldre  
 La question de ceulx cy pour la souldre,  
 Et ne sçay point quel Dieu par le dedans  
 Me va poignant de desirs tresardens  
 880 A te venir declarer mon peché.  
 Scachés pour vray nul d'eulx estre entaché  
 De ce forfait pour qui chascun tient fort.  
 C'est moy qui ay pour certain mys à mort  
 884 Le trespasé, et vey bien ce chetif  
 Qui dormoit là tandis que tout hastif  
 Je departois le larrecin avecques  
 Celluy qui n'a plus besoing que d'obseques.  
 888 La renommée est tant claire de Tite  
 Que l'excuser ne me semble licite,  
 Car l'on sçait bien que sa condition  
 N'est de commectre une telle action,  
 892 Parquoy, eulx deux delivrés, je demande  
 Estre pugny comme la loy commande.  
 Octavian ayant ouy parler  
 Ja de cecy, feist les troys appeller

864. Ms. : *D. en present au m...* Déc. : pensando.

889. Déc. : Tito no bisogna che io scusi.

894. Encore une fois la traduction de Ber. s'éloigne sensiblement de l'original que La Borderie suit de près,

- 896 Par devant luy, et voulut d'eulx scavoir  
 L'occasion qui les pouvoit mouvoir  
 Chascun vouloir de sa vie la perte.  
 Chascun luy a sa raison decouverte.
- 900 Dont il a mys en liberté les deux,  
 Ayant congneu l'innocence d'iceux,  
 Et pour l'amour d'eulx mesmes pardonna  
 Au tiers son crime et grace luy donna.
- 904 Tite, prenant Gisippe par la main,  
 Le festoya de recueil treshumain,  
 L'ayant premier de sa grand defiance  
 Beaucoup blasmé, puy droict à la presence
- 908 De Sophronye en sa maison le meine,  
 Où fut receu par ceste dame humaine  
 Comme s'il eust esté son propre frere,  
 Et pour du tout l'oster de sa misere,
- 912 Apres l'avoir recreé, revestu,  
 Selon l'estat digne de sa vertu,  
 Premièrement elle des là en hors  
 Luy feist commungs tous ses biens et thresors,
- 916 Et d'une siene honeste belle seur  
 Le feist mary et heureux possesseur.  
 Puy luy ont dict cecy tous deux ensemble :  
 Gisippe, voy lequel meilleur te semble :
- 920 Ou demeurer pres de nous pour ta vie,  
 Ou retourner au pays d'Achaye  
 Avec tout ce que nous r'advons donné.  
 Gisippe, estant par l'exil ordonné
- 924 De sa cité, contrainct d'une partye  
 De demeurer sans reveoir sa patrie,  
 L'aultre, pensant à l'amour honorable  
 Parmy eulx deux estant inseparable,
- 928 S'accorda vivre avecques les Rommains.  
 Ainsi tous deux comme freres germainis,

913. Dans le Déc. Tito est le sujet de tout le passage et c'est lui qui : primieramente con lui ogni suo tesoro e possessione fece comune, et appresso, una sua sorella giovienetta, *chiamata Fulvia*, gli die per moglie.

918. Déc. : quindi gli dissì (Tito seulement).

928. Déc. : a divenir Romano s'accordò.

929-935. Excellente traduction du passage final du Déc. : Dove,

Chascun ayant femme tresbelle et sage,  
Ont longuement en ung mesme mesnage  
932 Vescu en joye, en plaisir, et richesse,  
Et tant plus fort approchoient de vieillesse,  
Plus leur amour sembloit venir de naistre,  
Tant plus croissant que plus elle peult croistre.

con la sua Fulvia, et Tito con la sua Sofronia sempre in una casa  
gran tempo e lietamente vissero, più ciascun giorno, se più pote-  
vano essere, divendo amici.

---





	Pages
F. DE VAUX de FOLETIER. Galiot de Genouillac, maître de l'artillerie de France, 1465-1546 (P. JOURDA) . . .	150
Pierre DU CHAMBON. Les cygnes de la Touvre (H. C.).	153
Henri HAUSER et Augustin RENAUNET. Les débuts de l'Age moderne, la Renaissance et la Réforme (Gustave CHARLIER) . . . . .	154
Ruth KELSO et Murray W. BUNDY. Girolamo Fracastoro Naugerius, sive de Poetica Dialogus (Louis CONS) . . . . .	158
Raymond RITTER. Le château de Pau (J. P.). . . . .	160
Jean PLATTARD. Vie de François Rabelais (Abel LEFRANC) . . . . .	160
Samuel PUTNAM. All the extant works of François Rabelais. An American translation with a critical text, variant readings, variorum notes and drawings attributed to Rabelais in three volumes. With illustrations by Jean de Bosschère (Jean PLATTARD) . . .	336
Louis-P. ROCHE. Claude Chappuys (?-1575), poète de la cour de François I <sup>er</sup> (ID.) . . . . .	338
Louis-Raymond LEFÈVRE. Propos rustiques de Noël du Fail, suivis des Baliverneries, avec une introduction, des notes, un glossaire et une bibliographie (ID.) . . . . .	341
G. PERFETTO. Le opere di Francesco Rabelais. Il terzo libro (Pierre JOURDA) . . . . .	343

#### CHRONIQUES.

La remise d'une épée d'académicien à M. Abel Lefranc . . . . .	167
Chronique rabelaisienne (D <sup>r</sup> Paul DELAUNAY, J. COPPIN, Jean PLATTARD, ESPINER, Henri CLOUZOT) . . .	167, 345

#### ILLUSTRATIONS.

Portraits de Pierre Pithou . . . . .	301
Reproduction du titre Tite et Gisippe de Bertrand de la Borderie . . . . .	255
ERRATA. . . . .	364
TABLE DES MATIÈRES . . . . .	365

*Le gérant : Jean PLATTARD.*